

# ADHÉSIONS SNAO 2026\*

LE SNAO VOUS ACCOMPAGNE POUR:



## LA DÉFENSE DE VOTRE PROFESSION

Accès direct, rémunération,  
reconnaissance...



## VOTRE INSTALLATION

Le guide  
orthoptique

## VOTRE ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE & SOCIALE

Conseils avocat,  
partenariats: RFO,  
mutuelle, UNRIO...



\*année civile

# Modalités d'adhésion 2026

## Pour adhérer, c'est **simple** et **rapide**!



- 1. Inscrivez-vous, connectez-vous:** <https://extranet.orthoptiste.pro>
- 2. Entrez vos identifiants** dans votre espace personnel
- 3. Renseignez vos coordonnées** personnelles, professionnelles, date et lieu de diplôme. Mettez à jour votre N° RPPS
- 4. Communiquez votre adresse e-mail puis votre pseudo Facebook** pour pouvoir rejoindre le groupe réservé aux adhérents.

**Pour toute adhésion,** joindre une copie de votre diplôme (certificat de scolarité valide pour les étudiants) dans votre espace extranet. Pensez à signaler tous les changements concernant vos coordonnées.

De base: <b>292€</b>	Allégée: <b>185€</b>	Soutien: <b>&gt; 292€<sup>1</sup></b>
Salarié.e exclusif privé <sup>2</sup> : <b>190€</b>	1 <sup>re</sup> année d'exercice libéral: <b>180€</b>	
Retraité.e: <b>105€</b>	Adhérent.e centrale syndicale: <b>100€</b>	
Salarié.e en publique <sup>3</sup> : <b>95€</b>	Recherche d'emploi: <b>85€</b>	Étudiant.e: <b>35€</b>
Droits de première inscription ou de réinscription: <b>30€</b> qui s'ajoutent à la cotisation <sup>4</sup>		

<sup>1</sup>. Cotisation libre au-delà du prix indiqué. <sup>2</sup>. revient à 64,60€ après déduction d'impôts. <sup>3</sup>. Hospitalier et médico-social > 0.25 ETP. <sup>4</sup>. Si vous n'avez jamais été inscrit ou si vous avez interrompu votre adhésion.



### **Vous êtes orthoptiste LIBÉRAL:**

Le montant doit figurer dans la rubrique «cotisations syndicales et professionnelles».

### **Vous êtes orthoptiste SALARIÉ:**

En cas de déduction forfaitaire, le montant total doit être inscrit en crédit d'impôt et **30% de la cotisation sera déduite de vos impôts**. En cas de déclaration aux frais réels, la cotisation est à inscrire avec les autres frais professionnels.



**En 2026, le seul syndicat avec vous, partout.**

